RH | Gestion du personnel | Paie

PERFECTIONNEMENT DE LA PAIE NIVEAU 3 : LES CONTRATS EN ALTERNANCE ET STATUTS PARTICULIERS EN PAIE

En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour gérer les contrats en alternance et statuts particuliers en paie.
La présence de profils ou de contrats spécifiques au sein d'une société a des conséquences sur la rédaction des bulletins de paie notamment sur les charges sociales.
Bien connaitre les particularités de ces différents profils permet de sécuriser au mieux les éléments variables et la base des cotisations.

Formations connexes

- Formation certifiante Traiter la paie en TPE-PME, **éligible au CPF**
- Paie et gestion des salariés à temps partiel

Durée
1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif
De 3 à 12 stagiaires

Tarif
470 € NET

Code RNCP / RS
NA

Référence
RHGP-0000-PPCAPP-01

À qui s'adresse la formation ?

Public

Responsables et Gestionnaires de paieCollaborateurs de la fonction Ressources Humaines

Prérequis

Avoir une expérience ou des connaissances en paie.

Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :
– Identifier les particularités de la paie selon le statut ou le contrat Suivre et intégrer l'actualité sociale pour les différents statuts,
– Valider ses connaissances sur des paies particulières.

Programme

– La gestion des contrats en alternance en CDD ou en CDI
– Le contrat d'apprentissage (statut, salaire, base de cotisations)
– Les contrats de professionnalisation (statut, salaire, réduction de charges.
– La gestion des contrats à durée déterminée de droit commun
– Les caractéristiques du bulletin selon les motifs de recours

– Cette journée est un plus pour le suivi de la formation contrôle des charges sociales.

Méthodes pédagogiques

– Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
– Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
– Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
– Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations… Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.
Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.